Déclaration de non-résident et formulaire bancaire

Veuillez utiliser ce formulaire pour autoriser le virement automatique sur un compte bancaire non canadien et indiquer votre pays de résidence à des fins fiscales.

Remplissez et envoyez les **sections 1 et 2** pour indiquer votre pays de résidence. Ces informations serviront à déterminer le montant de l'impôt que le HOOPP prélèvera sur votre rente.

Si vous souhaitez que le HOOPP verse votre rente sur votre compte bancaire non canadien, veuillez remplir et envoyer les **sections 3 et 4** accompagnées du document requis.

Pour plus d'informations, veuillez consulter la Foire aux questions (FAQ) ci-dessous.

Veuillez écrire lisiblement et vous assurer que les informations fournies sont complètes et exactes.

Section 1 : Renseignements personnels

Prénom

Nom de famille

Date de naissance (MM/JJ/AAAA)

Adresse

Ville

Province/Territoire/État

Code postal

Pays

Section 2 : Statut de résident fiscal

Veuillez fournir les renseignements ci-dessous afin de confirmer votre statut de résident à des fins fiscales. Si votre pays de résidence a conclu une convention fiscale avec le Canada, vous pourriez bénéficier d'un taux d'imposition réduit.

Si vous n'êtes pas certain de votre statut de résident à des fins fiscales, veuillez contacter l'Agence du revenu du Canada ou votre conseiller fiscal avant de remplir cette section.

Veuillez cocher l'une des cases suivantes pour indiquer votre statut de résident aux fins de l'impôt canadien. Le HOOPP se basera sur les renseignements fournis dans cette section pour déterminer le taux de retenue à la source applicable.

☐ **Je suis résident du Canada sur le plan fiscal.**

Veuillez indiquer votre province ou territoire de résidence aux fins de l'impôt sur le revenu :

☐ **Je ne suis pas résident du Canada aux fins de l'impôt.**

Veuillez indiquer votre pays de résidence aux fins de l'impôt :

Section 3 : Informations relatives au dépôt direct

Veuillez fournir vos renseignements bancaires afin que votre rente soit versée par virement électronique sur un compte bancaire non canadien, qui doit être à votre nom. Lorsque vous envoyez votre formulaire au HOOPP, veuillez joindre un chèque annulé ou un formulaire de dépôt direct émis par votre institution financière, sur lequel votre nom doit figurer clairement.

Veuillez noter que le HOOPP effectuera les versements uniquement dans la devise locale de votre pays de résidence (adresse de domicile). Votre institution financière peut facturer des frais pour ce type de transaction. Vous pouvez vous renseigner directement auprès de lui pour savoir si des frais de service s'appliquent.

Nom de la banque

Adresse de la banque

Ville

Province/Territoire/État

Code postal

Numéro de téléphone

Pays

Devise du compte

Numéro d'identification de contribuable (ou équivalent)
Veuillez noter que ce numéro est obligatoire pour les devises suivantes : AOS, ARS, AZN, BDT, BRL, CLP, COP, CRC, DOP, IDR, KZT, GTQ, MXN, PEN, PKR, PYG.

Veuillez fournir les informations suivantes concernant le pays ou la région associé(e) à votre compte bancaire. Votre institution bancaire sera en mesure de vous fournir ces informations.

☐ **États-Unis**	**Numéro de compte :**	**Code d'acheminement ACH :**
☐ **Royaume-Uni**	**Numéro de compte :**	**Code Sort :**
☐ **Singapour / Hong Kong**	**Numéro de compte :**	**Code de routage :**
☐ **Australie / Nouvelle-Zélande**	**Numéro de compte :**	**Code BSB :**
☐ **Europe**	**IBAN :**	**SWIFT :**
☐ **Autre pays :** _____	**Numéro de compte ou IBAN :** ☐ Chèque ☐ Épargne	**SWIFT :**

Section 4 : Autorisation

Je certifie que les informations que j'ai fournies dans ce formulaire sont exactes et complètes. Je comprends que mon statut de résidence fiscale aura une incidence sur le montant de l'impôt prélevé sur ma rente. J'accepte d'informer le HOOPP de tout changement concernant mon statut de résidence, y compris si je reviens m'installer au Canada.

J'autorise le HOOPP à verser ma rente du HOOPP sur le compte bancaire non canadien que j'ai indiqué ci-dessus. Je comprends que le HOOPP fait appel à un prestataire de services pour traiter cette transaction. J'autorise le HOOPP à collecter, utiliser et divulguer mes données personnelles aux fins de la gestion de ma pension.

Signature

Date (MM / JJ / AAAA)

Foire aux questions

Pourquoi dois-je déclarer ma résidence fiscale?

Le HOOPP est tenu de prélever des impôts sur votre rente. En utilisant ce formulaire pour déclarer votre résidence fiscale, vous contribuez à garantir que vous payez le montant d'impôt approprié sur votre rente. Pour obtenir des informations détaillées sur la détermination de votre statut de résidence, veuillez consulter le site Web de l'Agence du revenu du Canada.

Que se passe-t-il si mon lieu de résidence fiscal change?

Si votre résidence fiscale change, veuillez en informer immédiatement le HOOPP, car cela pourrait avoir une incidence sur l'impôt prélevé sur votre rente. Veillez à tenir votre adresse à jour et, si vous revenez au Canada, contactez le HOOPP pour mettre à jour vos renseignements bancaires et indiquer un compte canadien.

Quand ce changement se répercutera-t-il sur le(s) versement(s) de ma rente?

Afin de garantir le versement mensuel de votre rente dans les délais, le HOOPP doit recevoir vos renseignements bancaires avant le milieu du mois. Si nous recevons ces informations plus tard, nous mettrons en place votre virement automatique pour le versement de la rente du mois suivant. Veuillez consulter le calendrier des versements de rente sur hoopp.com pour plus d'informations.

Puis-je configurer mes renseignements bancaires en ligne?

Non, vous ne pouvez pas enregistrer vos renseignements bancaires en ligne. Le HOOPP exige que ce formulaire soit rempli pour mettre en place vos paiements, accompagné d'un chèque annulé ou d'un formulaire de dépôt direct fourni par votre institution financière, sur lequel votre nom doit figurer clairement. Vous pouvez transmettre ces documents au HOOPP par courrier postal ou via un message sécurisé sur HOOPP Connect.

Puis-je voir mes versements en ligne?

Oui, vous pouvez voir en ligne le montant de votre plus récent versement de rente en vous connectant à HOOPP Connect. Les montants sont affichés en dollars canadiens.

Pouvez-vous me dire à quel montant correspondra mon premier versement de rente dans ma devise locale?

Non, nous ne pouvons pas prévoir les taux de change à l'avance, car nous ne les connaîtrons qu'au moment du traitement du paiement chaque mois. Vous pouvez contacter les Services aux participants du HOOPP après avoir reçu votre paiement pour vérifier le taux de change appliqué.

Le HOOPP et/ou mon institution financière facturent-ils des frais de dossier?

Le HOOPP ne prélève aucun frais de gestion pour cette transaction. Il est toutefois important de noter que les institutions financières ont des politiques différentes et peuvent facturer des frais pour ce type de transaction. Nous vous recommandons de vous renseigner auprès de votre institution financière sur les frais applicables.

Nous accordons de l'importance à votre vie privée! Au HOOPP, la protection de la vie privée de nos participants est une priorité. Nous collectons, utilisons et communiquons les données personnelles de nos adhérents uniquement dans le cadre de la gestion du Régime; cela concerne principalement la gestion des rentes retraite et le versement des rentes après le départ à la retraite. Pour plus d'informations sur les politiques et pratiques du HOOPP en matière de confidentialité, veuillez visiter **hoopp.com**.

Healthcare of Ontario Pension Plan

1 York Street, Suite 1900
Toronto, Ontario M5J 0B6
hoopp.com

Tél : 416-646-6445
Sans frais : 1-877-43HOOPP (46677)
Télécopieur : 416-369-0225